

COMMUNE DE HEM-HARDINVAL

Compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 20 novembre 2017

Etaient présents : ROUSSEL E., SARA E., DUPUIS B., NIQUET F, CONTESSOTTO C., HAULTCOEUR V., MAILLIOTTE F, DELASSUS J-M, BELLENGER S., LECHAT J.

Absent excusé : ANSELIN D. donne procuration à CONTESSOTTO C.

Ordre du jour :

! **Approbation des statuts de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie :**

Suite à l'adoption des statuts de la CCTNP en conseil communautaire le 28 septembre dernier, il est demandé aux communes membres de les approuver ou non. Considérant que le conseil municipal s'oppose à la prise de la compétence scolaire par la CCTNP, à l'unanimité ce dernier a décidé de ne pas approuver les statuts de la CCTNP.

! **Approbation du rapport de la CLECT et du montant de la compensation attribuée à la commune :**

Suite à la fusion des communautés de communes au sein de la CCTNP, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférée (CLECT) a été chargée de déterminer des compensations financières pour les communes, en raison d'un transfert de compétences et de ressources. La compensation attribuée à la commune de Hem-HardINVAL est de 22 173 €.

! **Recensement de la population 2018 :**

De janvier à février 2018 aura lieu la campagne de recensement de la population. Mme BLOQUET Frédérique a été recrutée comme agent recenseur par la commune. Durant les mois de janvier et février 2018, elle se présentera dans chaque logement, munie de sa carte d'agent recenseur, afin de vous faire remplir un questionnaire. Il sera possible également de le remplir sur internet. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Important : Répondre au questionnaire de recensement est obligatoire, sous peine d'amende.

! **Adhésion au groupement d'achat d'énergie de la FDE 80 :**

Afin de mieux maîtriser les dépenses en énergies de la commune, le conseil municipal a accepté la proposition de la Fédération Départementale d'Energie de la Somme, d'adhérer à un groupement de commandes coordonné par la Fédération, pour l'achat en électricité et gaz naturel de la commune.

! **Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides :**

La FDE 80 engage un programme départemental de déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables. L'installation s'élève à 14 500 €. Elle est financée en partie par la FDE et l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), la charge pour la commune s'élève à 3 600 €. La gestion et la maintenance serait prise en charge par la FDE. A l'unanimité, le conseil a décidé d'installer des bornes de recharge électrique au Risquetout, en accord avec le propriétaire.

! Mise en conformité du cimetière communal :

Compte tenu de la nécessité de mettre à jour la gestion du cimetière, le conseil a accepté la proposition de la société GEST CIM pour effectuer un inventaire du site, mettre ne place une procédure de reprise de concessions, et apporter un accompagnement juridique à la commune. La mission est prévue sur une durée de deux ans avec un coût total de 9 720 € TTC.

! Remplacement de la secrétaire de mairie :

Mme HOCDE Stéphanie assurera le remplacement de la secrétaire de mairie pendant son congé maternité.

! Projets pour 2018 :

- Création d'une salle de classe supplémentaire à l'école communale
- Aménagement du terrain de jeux de la commune avec : terrain multisport, babyfoot, ...
- Mise en accessibilité de la porte d'entrée de la salle de classe de l'école
- Réfection des trottoirs rue de l'église

La séance est levée à 22h15.

Le Maire,
Eric ROUSSEL

Le maire et le conseil municipal vous souhaitent de Bonnes fêtes de fin d'année.

Rappel : A partir du 1^{er} janvier 2018 les horaires de permanence de la mairie seront les suivants : les lundi et vendredi de 16h30 à 18h30. La permanence de la mairie sera ouverte le 29 décembre.